

En versant 25 Francs, on peut devenir actionnaire de la grande brasserie Union de Roubaix-Tourcoing, 35, rue Meyerbeer, Roubaix, renommée pour l'excellence de ses produits (bières et liqueurs). 67

LE REPOS DOMINICAL DES PHARMACIENS ET DE LEUR PERSONNEL. — Pharmaciens de garde le dimanche 27 juin: Secteur A: M. Deschodt, 226, Grande-Rue; Secteur B: M. Pluvels, 100, rue des Anches-Cheux; Secteur C: M. Deleport, 116, rue du Moulin; Secteur D: M. Caselker, 267, rue du Tilleul; Secteur E: M. Snoon, 111, rue de Flandre.

Demander dans tous les cafés, l'apéritif OENT KILOS, et les bières supérieures de « La Brasserie roubaissienne », la plus ancienne et la plus célèbre.

LA CHARRETTE A OHIENS. — Le service de la fourrière a capturé, dans la journée d'hier, huit chiens. Trois contraventions ont été rédigées à la charge des propriétaires pour avoir laissé divaguer leur chien.

VOIR 8<sup>e</sup> PAGE: Succursale de l'Hôtel des Trois Rois, Comines-France, à Oostduinkerke-Bains.

CROIX

FUNÉRAILLES D'UN GENDARME. — En raison d'une cruelle maladie contractée aux colonies, le brigadier de gendarmerie Hubert, commandant la brigade de Saint-Pol-sur-Mer, avait obtenu un congé de convalescence qui l'a conduit à Croix, rue de Lille, où Mme Hubert exerce, depuis quelques mois, la profession de sage-femme.

Le mal ayant empiré, l'autorité militaire jugea à propos de mettre le brigadier en traitement à l'hôpital du corps d'armée à Lille. Il y est mort le 22 courant. Ses funérailles ont eu lieu samedi, à 10 heures 1/2 du matin. M. le colonel Penillard, tous les autres officiers de gendarmerie de Lille, le capitaine de Jullienne, les délégués de gendarmerie de ces deux arrondissements et des corps de troupe de Lille y assistaient. De très belles couronnes offertes par les officiers et les gendarmes étaient portées en tête du convoi. Le service d'honneur était rendu par un piquet de gendarmes en armes. M. le capitaine de Dunckerque a prononcé un discours ému. Le corps a ensuite été ramené et inhumé à Croix où une importante délégation de militaires de la gendarmerie avec le capitaine de Dunckerque s'était rendue.

LA DUCASSE DE SAINT-PIERRE. — Malgré le temps incertain de nombreux forains se sont installés place Saint-Pierre, à l'occasion de la ducasse. La permission générale a été accordée aux commerçants du quartier pour les journées de dimanche et de lundi. Les amis de faire jouer les instruments de musique jusqu'à minuit seulement.

DES PRELEVEMENTS DE VIN ont été effectués par M. le commissaire de police qui a envoyé les échantillons à Lille, pour être analysés par le laboratoire départemental.

LES VOLS DE FILS DE CUIVRE. — M. Joly, commissaire de police de Croix, a continué samedi son enquête sur le vol commis rue Houlden, au préjudice de M. le Révérend Faulkner. Cette enquête n'a donné jusqu'à présent aucun résultat.

D'autre part, en ce qui concerne le vol de file de cuivre dont nous avons parlé samedi, la gare de Croix a averti M. le chef de gare de Croix-Wasquehal que 67 boîtes de fils de cuivre destinées à MM. Bouchery-Crozier n'avaient pas été livrées. On a retrouvé dans un dépôt des boîtes dérobées et retrouvées comme nous l'avons dit. Le vol n'est subsisté pas moins, il reste maintenant à en connaître les auteurs. Espérons que la police y parviendra.

LE MEILLEUR SUCRE BLANC C'EST LE SUCRE BEGHIN

WASQUEHAL

LE JUBILE SACERDOTAL DE M. LE CURÉ

Comme nous l'avons annoncé, c'est aujourd'hui que M. l'abbé Delcambre, curé de la paroisse St-Nicolas, célèbrera solennellement son jubilé sacerdotal. Ses paroissiens se presseront nombreux aux offices afin de témoigner leur sympathie à leur pasteur.

Rappelons le programme de la cérémonie religieuse: à 10 h. 1/2, M. l'abbé Delcambre chantera la grand-messe au cours de laquelle la Fête de Wasquehal sera célébrée. La messe sera suivie d'une allocution de circonstance. Les vêpres solennelles seront chantées à 4 heures.

A l'issue de la grand-messe, M. le Curé recevra au presbytère les compliments du Conseil paroissial, du Comité ecclésiastique, de la Conférence de Saint-Vincent de Paul, de la maîtrise paroissiale et de la Jeunesse catholique.

Après les vêpres aura lieu, à l'école libre des filles, la réunion des diligentes œuvres de dames.

TOUFFLERS

FONDS MUNICIPAL DE CHOMAGE

Le Comité consultatif du Fonds municipal de chômage s'est réuni à la Mairie, vendredi 24 heures du soir, sous la présidence de M. Paul Bont, maire et président. Etaient présents: MM. J.-B. Lebrun, H. Eysart, J. Delcambre, E. Dillies, L. Lottier, E. Defaux, Vanwylder, Delcambre-Devienne, J.-B. Lebrun, etc.

Après lecture du procès-verbal de la réunion du 21 mars dernier, M. le Président fait part au Comité des négociations et démarches qui l'a entreprises au cours de ces trois derniers mois, pour constituer une caisse de chômage, à l'initiative de la Société Industrielle et Commerciale de Roubaix, la Chambre de Commerce de Roubaix et les industriels de la région, qui occupent habituellement des habitants de la commune, c'est-à-dire des membres adhérents ou des membres éventuels de la Caisse de chômage. La Caisse a fait visite à chacune de ces organisations et de ces personnes.

Il fait connaître que la Chambre de Commerce, dans sa réunion du 25 courant, a bien voulu accorder au Fonds de chômage, une allocation de 100 francs; que la Société Industrielle et Commerciale a invité spécialement ses membres, occupants des habitations de Toufflers, à s'intéresser à l'œuvre, instituée dans cette commune, pour passer aux petits salaires du chômage, et que divers souscriptions ont été faites, versant 1.000 francs, d'autres 50 et 25 fr., en outre d'autres concours financiers lui sont promis et un certain nombre d'industriels de la région ont consenti, d'après la proposition qui leur a été faite, de verser, au Fonds, le montant de leur souscription au Fonds de chômage.

Enfin, M. Bont rappelle que sur son rapport, le Conseil général a alloué au Fonds une subvention de 300 francs pour l'année 1939.

Les membres du Comité expriment au président leur satisfaction pour les hauts patronages qu'il a su gagner à cette œuvre si précieuse et pour les appuis financiers qu'il lui a déjà assurés.

La situation financière du Fonds a été jugée y compris les diverses subventions, comporter une encaisse nette de 876 francs. Le Comité fixe à 50 % le taux de la majeure

part pour le mois de juillet, soit une indemnité totale de 1 fr. 50 par journée de chômage. Il fait appel à l'esprit de solidarité et de prévoyance de tous les travailleurs de la commune, pour venir adhérer à la Caisse de chômage, dont les effets bienfaisants au premier établissement des affaires se fera déjà sentir d'une manière appréciable. Aux intéressés d'en faire leur profit.

LA VERIFICATION DES POIDS ET MESURES aura lieu au Grand Cabaret, mercredi prochain, de 9 h. à 4 heures.

FLERS-BOURG

LES REMERCIEMENTS DE M. EDMOND MASQUELIER A SES ELECTEURS. — M. Edmond Masquelier, conseiller municipal de Flers, nous communique la lettre suivante:

Je remercie les électeurs de Flers-Bourg de la confiance qu'ils m'ont témoignée à l'élection complémentaire du 6 juin dernier; je m'efforcerais de la conserver par le dévouement que j'apporterai à défendre leurs intérêts.

Edmond MASQUELIER, Conseiller municipal de Flers-Bourg.

SAILLY

L'ŒUVRE DES HABITATIONS A BON MARCHÉ. — Le Conseil d'Administration de l'Œuvre des habitations à bon marché a tenu une réunion à la Mairie. Les divers procès-verbaux et les statuts ont été définitivement adoptés. 1.200 francs d'actions ont été souscrites.

Le Conseil a ensuite procédé à un échange de vues sur lequel il résulte que le succès de l'œuvre est assuré, des marques d'encouragement venant de partout.

Le Conseil d'Administration se réunira à nouveau le dimanche 4 juillet au même lieu, afin d'installer les Comités.

WATTRELOS

Les cours d'adultes des écoles communales

Une nouvelle répartition. Les cours d'adultes, qu'on appelait jadis l'école du soir, fonctionnent à Wattrelos depuis quinze ans. Quant à la répartition des cours, elle a été faite par le Conseil municipal. Les divers cours ont lieu à la Mairie, à la Halle et au Ploisy. Il n'y en a pas au Touquet. Les cours durent une heure et demie; ils ont lieu de 8 heures du soir, à 9 heures 1/2. Le enseignement primaire: on peut les fréquenter de 13 à 25 ans.

La ville, jusqu'à aujourd'hui, accordait au personnel enseignant une indemnité de un franc par élève et par mois. La combinaison n'était pas heureuse, car la ville faisait ainsi la même dépense pour un élève qui aurait assisté à 13 cours sur un mois, c'est-à-dire à la totalité des cours, que pour celui qui aurait assisté à un seul cours par mois, de sorte que les 65 cours des quatre écoles composant la période annuelle scolaire coûtaient autant à la ville, et sans résultat, pour un élève négligent, que 65 présences d'un élève assidu qui avait perfectionné ses connaissances par son instruction primaire.

Un mode plus juste de répartition du crédit fut discuté, et après entente avec les directeurs des quatre écoles, il fut décidé que le crédit global serait réparti en quatre sommes fixes, en tenant compte, bien entendu, de l'importance respective des cours de chaque école. Une subvention fixe sera allouée pour effet de ne pas léser les intérêts des instituteurs chargés des cours, le nombre des élèves laissant invariable le taux de la subvention. M.M. les instituteurs ont compris que cette mesure serait utile aux cours eux-mêmes et ils rendraient plus profitables, car ils pourront ainsi refuser l'admission à certains jeunes gens qui troublaient les cours et y empêchaient les élèves studieux de travailler.

UNE COLLECTE a été faite par des habitants du Labourer au bénéfice de M. Duponchelle qui atteint d'une paralysie de la vue, est en traitement à l'Institut ophtalmique de Gand. Elle a produit la somme de 115 fr. 60.

LE CONGRÈS DU « SILLON ». — C'est aujourd'hui dimanche, que se tient le Congrès du « Sillon » pour la région roubaissienne. Un grand nombre de congressistes participeront aux séances de travail, qui se tiendront dans le courant de la journée. La réunion publique de clôture se tiendra à quatre heures précises, salle de la rue du Moulin, M. Louis Meyer, du « Sillon de Paris », traitera le sujet suivant: « Ce que nous voulons pour le pays ». La réunion sera suivie d'un dîner de 0.10 centimes sans excise des personnes qui ne sont pas munies de cartes d'entrée.

TOURCOING

La journée du Dimanche 27 :

GRANDES FÊTES AU TOUQUET. MARCHÉ. Musée, de 10 h. à 1 h. et de 3 à 5 heures. CAISSE D'ÉPARGNE, de 9 h. à 12 h. BIBLIOTHÈQUE COMMUNALE, de 10 heures à midi. BIBLIOTHÈQUE POPULAIRE, de 9 heures à midi. BREVETÉRIE DE L'ÉCOLE DES BEAUX-ARTS, de 9 h. à midi.

A 4 h.: Réunion de la Ligue Patriotique des franc-tireurs.

Les grandes fêtes du Touquet et du Virolois

La retraite aux flambeaux. — Le cortège de la reine des fleurs. — Cours, jeux, concours et attractions.

Les fêtes de bienfaisance organisées par les commerçants des quartiers du Touquet et du Virolois ont débuté samedi soir par des salves d'artillerie et une très brillante retraite aux flambeaux. Dans le cortège figuraient quatre chars illuminés, la Fanfare Cycliste, les Gais Pédaleurs, les musiciens du Virolois et près de trois cents porteurs de torches et de motifs lumineux. Jamais à Tourcoing, retraite ne fut aussi belle. C'est par milliers que les habitants, accourus de tous les points de la ville, sont venus l'admirer. Une grande animation a, de ce fait, régné dans le quartier jusque fort avant dans la nuit. Ce premier succès, déjà complet mais non incertain, est la première récompense du comité qui a bien fait les choses et prodigué son dévouement sans compter. Il permet d'espérer la réussite de la journée d'aujourd'hui, qui est la principale.

La Journée de dimanche

Voici, à titre de rappel, les principaux points du programme :

De 6 h. à 7 h. du matin, concours de pigeons, rue de l'Épine. De 7 h. à midi, braderie rue du

Touquet et rue des Pains. Des primes de 5, 4, 3, 2 et 1 fr. seront décernées aux marchands.

De 11 heures et demie à 1 heure, dans toutes les rues du quartier, concert-apéritif donné par un brillant orchestre de 12 musiciens, dirigés par M. J. Bodin, chef de musique.

2 heures, fêches de pigeons, rue de l'Épine. Réception de sociétés participantes. Formation, rue Winoc-Chocquet, d'un grand cortège-cavalcade, organisé au profit des pauvres et des malades indigents du quartier.

A 2 h. 15, revue des sociétés par le comité. Mise en marche à 2 h. 30, suivant l'itinéraire déjà indiqué. Le cortège comprendra quatre chars principaux: l'Agriculture, les Terrassiers, le Char royal et l'Aumônière. D'autres chars ont été annoncés au dernier moment et formeront autant de surprises pour les spectateurs. Il y aura en outre six sociétés de musique, une fanfare cycliste, cinq sociétés cyclistes, une maison à dos d'éléphant, un groupe des Jardins ouvriers, dont plusieurs furent médaillés l'autre jour, à Lille, par M. Loubet, cinq voitures fleuries, des automobiles, des charrettes, également fleuries.

Tous ces groupes sont recommandés à l'attention administrative du public et le char aumônière à sa générosité.

Le cortège se distinguera par l'abondance des fleurs qui l'orneront. Les rues elles-mêmes présenteront un coup d'œil féérique, car les habitants ont fait merveille.

A l'issue du défilé, la reine et ses demoiselles d'honneur seront reçues par le Comité. Aussitôt commencent les concerts rue du Virolois, rue du Touquet, rue Winoc-Chocquet.

N'oublions pas de mentionner la partie sportive de la fête, qui comprend une grande course cycliste entre Tourcoing et Quenoy-sur-Delle. Départ définitif au gravier de Bondues et arrivée rue Winoc-Chocquet. Le soir, enfant, départ de montgolfières, illuminations, bals ambulants et feu d'artifice.

Voilà les grandes lignes du programme. Elles suffisent à montrer combien ces fêtes du Touquet et du Virolois sont recommandées aux visiteurs. Ceux-ci peuvent être rassurés; ils ne se dérouteront pas pour rien, nous sommes certains même qu'ils se retireront enchantés et reconnaissants envers le Comité organisateur.

Daigne maintenant le soleil transpercer de ses puissants rayons les vilains nuages gris qui assombrissent le ciel. C'est le vœu que nous formons avec tous nos concitoyens, avec les dévoués organisateurs, avec la gentille reine et ses compagnes. O Phébus, sois généreux et sois galant!

MARIAGE. — Samedi matin, en l'église Saint-Christophe, a été célébré le mariage de M. André Hourgeois, président du groupe de Jeunesse catholique, fils de M. J.-B. Hourgeois, entrepreneur et de Mme Hourgeois, née Ducatteau, avec Mlle Pauline Marescaux, fille de Mme Marescaux-Leroux.

Le consentement des jeunes époux a été reçu par M. le chanoine Leclercq, doyen de St-Christophe.

Les témoins du marié étaient MM. Gustave Hourgeois, entrepreneur, son frère et Auguste Van Eslande, minotier, son beau-frère; ceux de la mariée, MM. Fleurbaey Marescaux, négociant, son frère et Emile Lemaire, négociant, son beau-frère.

M. le chanoine Marchand, doyen de la Croix-Rouge, a prononcé une touchante allocution. Au cours de la cérémonie, M. Louis Rosoor, violoncelliste, ami de la famille a donné l'air des maîtres Chanteurs de Wagner, Kol Nidre, de Max Bruch et le Cygne, de Saint-Saëns.

M. Charles Denoyette a chanté un « O Salutaris » de Samuel Rousseau, avec accompagnement de violoncelle et du chant de Pâques, de Rougnon. M. Dierick, organiste, a joué comme entrée la Marche Nuptiale du Conte d'Avril de Widor et comme sortie la Marche Solennelle de Massenet.

LA RÉUNION TRIMESTRIELLE DE LA LIGUE PATRIOTIQUE DES FRANÇAISES. — C'est aujourd'hui, dimanche, à 4 heures, dans la salle des fêtes du patronage Saint-Christophe, place Leveurier, qu'aura lieu la conférence de M. Briffaut, avocat à la Cour d'appel de Bruxelles, sur la Franc-Maçonnerie. Des projections augmenteront l'intérêt de cette conférence.

L'importance de la question, le renom de l'orateur et le succès traditionnel des séances de la ligue, tout annonce une salle comble. Les hommes sont invités.

DANS LA DOUANE. — M. Jules Duquenne, préposé de première classe à Tourcoing-ville, est nommé en la même qualité à Pont-à-Marcq (capitainerie de Cysoing).

LA DUCASSE DU BLANC-SEAU. — Le Comité des fêtes du Blanc-Seaup rappelle aux forains qui désireraient un emplacement à la ducasse du quartier, que les places seront données le mercredi 30 juin, à 3 heures de l'après-midi, place du Blanc-Seaup, par M. Parent, inspecteur de police.

POPULATION ÉTRANGÈRE. — Pendant la semaine écoulée, dix hommes, six femmes et neuf enfants étrangers ont fait déclaration de domicile à Tourcoing; neuf hommes, sept femmes et huit enfants de nationalité étrangère ont quitté la ville.

ALLEZ A LA FAVETTE a acheter vos chaussures pour la campagne et les bains de mer. Herremann-Degnigne, 21, rue Saint-Jacques. 68024

LA FRAUDE. — Le sous-brigadier des douanes Manier et le préposé Lafrance, de la Mairie, ont arrêté Henri Leclercq, 42 ans, peigneur et Arthur Billard, 32 ans, journaliste, demeurant tous deux à Tourcoing. Ces deux hommes étaient porteurs de soixante-quatre kilos de café vert, d'une valeur de quatre-vingt-douze francs. Ils ont été conduits à Lille.

PORTRAITS SOIGNÉS, 2 francs, 81, rue Decourmont, Tourcoing. 831

LA MENDICITE. — La police a arrêté Rosalie Dormieux, 77 ans, née à Boschpele (arrondissement d'Hazebrouck) qui se livrait à la mendicité.

PHARMACIENS DE GARDE pour le dimanche 27 juin, à partir de midi: MM. Claeys, place Notre-Dame, 4; Boyaval, place Charles-Roussel, 8; Courtin, rue des Carliers, 2; Pâtée, rue du Beau-Pain, 23; Levin, rue de Gand, 53.

MOUVAUX

Les Noces d'Or de M. et Mme Pollet-Duthoit

Lorsque le prêtre donne aux jeunes fiancés, la bénédiction nuptiale, il adresse au Ciel cette invocation: « Puissent-ils voir les enfants de leurs enfants jusqu'à la troisième et la quatrième génération et parvenir à une vieillesse désirée. »

Cette prière, a été exaucée pour M. et Mme Pollet-Duthoit qui, entourés de leur fils, M. Henri Pollet, et de sa famille, voyaient hier réunis autour d'eux, dans le chœur de l'église Saint-Germain, une belle couronne de petits-enfants et d'arrière-petits-enfants, à l'occasion du cinquantième anniversaire de leur mariage.

Et leur nombreux famille, leurs nombreux amis, qui avaient tenu à se joindre à eux en cette circonstance, se pressaient dans la nef, heureux de témoigner à ce digne et robuste couple, qu'est M. Charles Pollet, ainsi qu'à son épouse, leur estime et leur sympathie, et goûter un peu de la joie si douce qu'éprouvent les époux de se retrouver ensemble après une longue vie d'amour et d'affection mutuelle.

La messe d'actions de grâces qui se faisait célébrer les heureux jubilaires, a été célébrée, à dix heures et demie, par M. l'abbé Paquin, curé de la paroisse Saint-Germain. A l'évangile, il a prononcé à l'adresse de M. et Mme Pollet une prière délicate et touchante allusion qui a vivement ému les assistants.

Il a évoqué le souvenir de ce jeune homme de 25 ans qui, — il y a un demi-siècle — riche d'amour et d'espérance, prenait au domicile de ses parents la grande messe de son cœur, avait choisi comme compagnon, pour la conduire à l'église, s'unir à elle par des liens indissolubles et lui promettre sous le regard de Dieu et des hommes, en présence des anges, une indéfectible affection.

A cinquante ans de distance, les époux viennent à nouveau devant l'autel, un peu vieillies sans doute, mais encore vertes et vigoureuses, riches de sainte affection et de vives espérances, remercient de ses bénédictions, le Dieu de justice et d'amour.

De cette justice divine, M. le Curé en découvre les traits vifs et saillants en M. Charles Pollet, qui au cours de sa longue carrière, a toujours rempli fidèlement ses devoirs de chrétien.

Père, chef d'industrie, vous avez, dit M. l'abbé Paquin en s'adressant à M. Charles Pollet, toujours été l'homme du devoir familial et du devoir social. Toujours vous l'avez noblement accompli, comme vous l'apprennent votre père et votre mère.

Père, chef d'industrie, vous avez été la femme forte selon l'évangile, modèle vivant des vertus qui attirent les regards complaisants de Dieu et valent l'estime et l'affection des siens. Dieu vous a comblés de ses grâces en vous donnant ce fils digne qui ne vous a jamais déçus et qui est le plus bel héritage que peuvent laisser à leurs enfants des parents chrétiens: l'amour sincère de la religion et la pratique fidèle de ses commandements.

La cérémonie a été terminée par un mot d'éloge et de félicitation à l'adresse de M. et Mme Pollet-Scrapel qui célébraient le vingt-cinquième anniversaire de leur mariage, et formulé ses vœux les plus sincères de bonheur et de prospérité pour leurs nombreux enfants et petits-enfants.

À l'accomplissement de la messe, les orgues se sont fait entendre dans la Marche de procession de Haydn, puis l'un des meilleurs chanteurs de Roubaix a chanté l'« O Salutaris » de Bruneau.

Pendant l'Offertoire, M. Henri Roussel, de Mouvaux, a joué sur son violoncelle un Andante, de Paganini, et le chant de l'« Ave Maria », de Grech, a suivi.

À la communion, nouveau morceau de violoncello: « Romance à Marie », et chant de l'« Hosanna » de Granier.

Les jubilaires, entourés de leurs enfants et de leurs petits-enfants et arrière-petits-enfants ont quitté l'église, au son de la Marche Nuptiale de Schmidt et ont regagné leur château où ils ont reçu les félicitations de leurs nombreux parents et amis.

Les facteurs et la circulation sur les tramways

On sait que jusqu'à ces derniers temps, les facteurs avaient la libre circulation dans les tramways, pour porter le courrier à la gare de Roubaix. Cette faculté leur a été retirée il y a une huitaine de jours.

M. H. Bataille, maire de Mouvaux, en raison des inconvénients résultant de cette mesure, a écrit à la direction de la Compagnie des tramways de Roubaix-Tourcoing. Voici la lettre qu'il en a reçue:

Monsieur le Maire, J'ai l'honneur de vous accuser réception de votre lettre du 21 courant, relative au transport des agents des Postes de votre commune, et à leur entrée à l'Administration des Postes de s'entendre avec nous pour le transport de ces agents, si elle le juge nécessaire.

Un contrat vient d'être passé entre cette Administration et nous, pour le transport de ces agents des Postes de Tourcoing; il lui est donc facile d'étendre au personnel de votre commune le bénéfice de ce contrat. C'est donc à cette administration que vous devez vous adresser pour obtenir le transport des facteurs.

En ce qui nous concerne, nous avons fait bénéficier ces agents du transport gratuit jusqu'à ces derniers temps, mais les charges de toute nature qui nous ont été imposées par notre nouvelle convention nous ont obligés à supprimer cette faveur.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Maire, l'expression de mes sentiments bien dévoués. Le Directeur: Dumas.

POUR LES PAUVRES. — Un généreux anonyme a remis à M. le Maire de Mouvaux la somme de 300 fr. pour être distribuée aux pauvres de la commune.

De son côté, M. Omer Dublock, président de l'Œuvre des Vieux-Ménages a également reçu la somme de 100 fr. pour les pensionnaires des Vieux-Ménages, et 100 fr. pour les vieillards de l'Hospice.

Tous nos remerciements à ce bienfaiteur des pauvres.

UN TENTATIVE DE CAMBRIOLE. — Des malfaiteurs ont tenté, dans la nuit de vendredi à samedi, d'introduire chez M. Fidèle Lelou, cabaretier au Sapin-Riv, rue de Roubaix, à Mouvaux.

Il s'effectuait des pesées contre la porte, quand M. Lelou entendant du bruit se réveilla et courut à sa fenêtre. Les cambrioleurs s'empresèrent de prendre la fuite.

NEUVILLE-EN-FERRAIN

UNION LIBÉRALE RÉPUBLICAINE. — Aujourd'hui dimanche 27 juin, à 7 heures très précises du soir, aura lieu la réunion mensuelle des adhérents de l'Union du Dourmont, au Café Jules Lague, Ordre du jour: communications diverses; cotisations mensuelles.

A NOS LECTRICES !

Nous avons le plaisir d'informer nos aimables lectrices, qu'à l'occasion des prochains départs pour la mer et la campagne, le BON MARCHÉ 7, rue Nationale, Lille, met en vente, du 25 juin à fin juillet, un élégant COSTUME TAILLEUR, sur mesure, en belle serge anglaise; marine, noire ou blanche

- 1 Jaquette forme nouvelle, doublée soie.
- 1 Juppe longue à lés.
- 1 Juppe trotteur (à volonté en serge perillé ou blanche).

au prix incroyable de 135 fr. les 3 pièces

Avec jupe-robe fourreau, remplaçant la jupe longue, 15 francs en plus.

LILLE

Les incidents de l'école des Arts et Métiers

Une scène scandaleuse. Un incident grave qui dénote l'état de surexcitation des esprits, s'est produit vendredi, à la clôture de la réunion du Conseil de l'École que présidait M. Richard, secrétaire général de la préfecture. Ce Conseil a essayé d'adresser quelques paroles aux élèves, concernant les récents incidents, de formidables huées accueillirent les premiers mots, et, en dépit des remontrances paternelles du directeur, les élèves poursuivirent leur chahut jusqu'au départ du délégué de la préfecture.

Cette effervescence s'est accrue samedi; devant les accusations voilées portées par leurs professeurs contre quelques-uns de leurs camarades, les anciens ont décidé de se solidariser avec ces derniers et de quitter l'établissement en même temps que ceux qui l'on licencièrent.

C'est pour cette raison que samedi matin, un mot d'ordre fut passé dans les ateliers, émanant des « dirigés », ordonnant à tous les élèves, en manière de protestation, de réviser au plus tôt la tenue de sortie, afin de quitter en bloc l'établissement au cas où une seule expulsion serait prononcée. Cet ordre fut immédiatement exécuté, et chacun se tint prêt à toute éventualité.

La direction serait absolument désemparée.

Bruit du licenciement des élèves

Nous apprenons, qu'en présence de l'état d'esprit des élèves, le Conseil de l'École, de concert avec l'autorité préfectorale, aurait décidé le licenciement général des élèves.

Nous ne reproduisons cependant ce bruit que sous toutes réserves.

Le grand concours de ballons du 20 juin

Voici les résultats du grand concours de ballons organisé par l'Emulation Aérostatique du Nord, lors des fêtes de Lille.

- N° 1. M. Payret-Dortail, point fixé par l'aéronaute: entre Nante et Oodeghem; point d'atterrissage: route Melle et Heudren, 7,000 mètres.
- N° 2. M. Barataux, point fixé par l'aéronaute: entre Humbergh et Hembergh; point d'atterrissage: 3 km, de Nazareth, 60,000 mètres.
- N° 3. M. Peeters, point fixé par l'aéronaute: Drapp; point d'atterrissage: Etichove; point d'atterrissage: Crayhaughe, 15,000 mètres.
- N° 4. M. Van Elslande, point fixé par l'aéronaute: Chapelle-Saint-Sauveur; point d'atterrissage: Haysay, 25,000 mètres.
- N° 5. M. Verhaeghe, point fixé par l'aéronaute: route Nederbroekel à Grammont; point d'atterrissage: Olpeny, 23,000 mètres.
- N° 6. M. Derivry, point fixé: entre Audenaerde et Renin; point d'atterrissage: Nazareth, 12,000 mètres.
- N° 7. M. Poppette, point fixé: croisement Lesins Wodecq; point d'atterrissage: Rollegem, 37,000 mètres.
- N° 8. M. H. Leblanc, point fixé: Flobecq; point d'atterrissage: Nazareth, 45,000 mètres.
- N° 9. M. Dvanel, point fixé: Sud de Renin; point d'atterrissage: Harlebe, 24,000 mètres.
- N° 10. M. Dushu, point fixé: route Ellezelle à Flobecq; point d'atterrissage: Pélochem, 15,000 mètres.
- N° 11. M. Divoire, point fixé: Station Roobart; point d'atterrissage: Metrebeke, 13,500 mètres.
- N° 12. M. Ribeyre, point fixé: route Wodecq; point d'atterrissage: Viebbe, 20,000 mètres.
- N° 13. M. Lielemans, point fixé: hameau Huitteghem; point d'atterrissage: Huitteghem, 180 mètres.
- N° 14. M. Geerts, point fixé: route Renin Audenaerde; point d'atterrissage: Bevere, 1,800 mètres.
- N° 15. M. Gémelmaire.
- N° 16. M. Leprince, point fixé: Nordbrabant; point d'atterrissage: Eyne, 16,000 mètres.
- N° 17. M. Cormier, point fixé: gare près Etichove; point d'atterrissage: S